**Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Gaspésie**

**Comité sur la voirie forestière**

**Compte-rendu de la rencontre du 14 septembre juillet 2017 (13h15-16h05)**

SÉANCE DE TRAVAIL SUR LES RÉSULTATS LA MISE À L’ESSAI DE LA SOLUTION « CHEMINS TEMPORAIRES » ET RÉFLEXION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FERMETURE D’ANCIENS CHEMINS

**MFFP, 195, boul Perron est, Caplan, G0C 1H0**

**Liste des invités**

**Comité de voirie forestière**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Organisation** | **Secteur** | **Présence** |
| Chouinard, Daniel | MFFP | Ministère | **À distance** |
| Arbour, Gaston | MFFP | Ministère | **X** |
| Richard, Antoine | MFFP | Ministère |  |
| Mathieu, Morin | MFFP | Ministère | **A distance** |
| Desmeules, Pierre | MFFP | Ministère |  |
| Briand, Yves | Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie  | Environnement | **À distance** |
| Cormier, Ronald | Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure | Faune | **X** |
| Lamarre, Jean-François | SEPAQ | Faune |  |
| Babin, René | Coopérative forestière de la Gaspésie | Travaux sylvicoles | **X** |
| Desbiens, Jean-François | Cedrico | BGA | **A distance** |
| Leblanc, Martin | Temrex | BGA | **X** |
| Gray-Lehoux, Mathieu | Mi’gmawei Mawiomi Secretariat (MSS) | Autochtone |  |

**Intervenants externes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| n.a. |  |  |  |

Marianne Desrosiers, MRC de Bonaventure, coordonnatrice Comité de voirie forestière

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Point** | **Discussions** | **Décision / Recommandation** | **Responsabilité / Échéancier** |
| 1. **Ouverture de la rencontre**
 | Marianne ouvre la rencontre à 13h15 et souhaite la bienvenue à tous.  | L’ordre du jour est adopté | S.O. |
| 1. **Lecture, suivi et adoption du compte-rendu des rencontres du 5 juillet 2017**
 | Le compte-rendu du 5 juillet est adoptéLes points suivants font l’objet de suivis* JF Desbiens (en lien avec pt 2) : Une rencontre des BGA a eu lieu le 19 juillet à 13h dans les bureaux de TEMREX. Temrex, Cedrico et GDS étaient présents. Les autres BGA n’ont pu se présenter. Steeve Leblanc de GDS sera substitut au comité. L’ajout d’un troisième représentant vise à assurer qu’au moins deux BGA soient présents à l’ensemble des rencontres du comité.
* JF Desbiens (en lien avec le pt 4) : Un suivi devrait être effectué lors des travaux de fermeture de chemin
* JF Desbiens (pt 6) : Cedrico peut fournir une ressource pour offrir de la formation
* JF Desbiens (pt 8) : Suivi du dossier empilement bois. Cette année, Cedrico ayant un chantier avec beaucoup de blocs de coupe situés aux abords d’un chemin principal, ils ont dû construire 9 tronçons de chemins totalisant 2 km simplement pour empiler du bois. Ils ont demandé à l’UG une dérogation afin que soit autorisé pour une période donnée l’empilement de bois le long du chemin principal. Cette demande a été refusée. Cette situation laisse un goût amer, étant donné le travail effectué par le comité pour réduire le nombre de km de chemins construits. De plus, ce même chemin passe par la Dunière au Bas-Saint-Laurent, qui a pour sa part autorisé l’empilement de bois.

Cette situation a toutefois engendré des retombées positives, soit l’avancement du dossier de la mise à jour des affectations qui déterminent les chemins principaux. Cette mise à jour engendrera une diminution du nombre de km de chemins principaux Gaston confirme projet déposé auprès du MFFP central. Ce projet vise l’ajustement des chemins R (Routard). Si la proposition est acceptée, le travail de mise à jour sera effectué en quelque mois.* René : commentaire par rapport aux comptes rendus antérieurs : Le débroussaillage se fait à une distance maximum de 600m par rapport à un chemin à l’intérieur d’un bloc.
 | Le compte-rendu du 5 juillet est adopté.Les membres du comité sont d’accord à ce que Steeve soit ajoutéMarianne sera présente pour documenter les travaux de fermeture de chemin dans le secteur de St-Louis. Martin s’assurera de transmettre les infos nécessaires, notamment au niveau budgétaireGaston fera un suivi du dossier de l’ajustement des chemins R au comitéMarianne s’assurera que 600 m soit considéré dans les réflexions du comité | Marianne ajoute Steeve dans les communications et rencontres du comité |
| 1. **Suivi des bancs d’essai**
 | Trois vidéos ont été mis disponibles sur basecamp pour les membres du comité, qui présentent différents travaux effectués lors des bancs d’essai réalisés par TEMREX au Ruisseau-Isabelle.* Installation et retrait du Pont temporaire amovible (PTA) de 30pi
* Installation et retrait du PTA de 18pi
* Démantèlement du chemin temporaire

Les commentaires suivants ont été émis :1. Apport de sédiments en lien avec les traverses temporaires
* Yves : on voit les sédiments qui sont tombés dans le cours d’eau de chaque côté et au niveau des appuis. On voit également des débris qui tombent dans l’eau lors du démantèlement de la traverse de 18 pi
* Martin rappelle que cet apport de sédiment constitue un apport négligeable par rapport aux sédiments qui se retrouvent dans un cours d’eau lorsqu’on installe un ponceau conventionnel : l’installation d’un ponceau conventionnel nécessite carrément de creuser le lit du cours d’eau.

Il est toutefois d’accord avec l’idée que certaines améliorations pourraient être effectuées pour réduire encore l’apport de sédiments. Par exemple, la surface du pont devrait être préalablement grattée afin d’enlever les sédiments qui s’y trouvent. * L’utilisation de la toile géotextile est discutée. Pour la traverse de 18pi utilisée pour le débardage, il est nécessaire de faire déborder la toile géotextile de part et d’autre de la traverse pour récupérer les sédiments qui pourraient tomber dans le ruisseau. Pour ce qui est de la traverse de 30 pieds, Martin indique que ce PTA est à toute fin similaire à un pont conventionnel, où aucune toile géotextile n’est installée. Gaston indique que règle générale, les ponts conventionnels sont installés sur des routes gravelées, alors que les PTA seront installés sur des chemins temporaires, qui risquent d’être plus boueux, comme c’est le cas dans le banc d’essai.

On convient qu’installer une toile qui s’étend de part et d’autre des PTA devrait être suggéré. Dans tous les cas, on convient également que les chasse-roues devraient demeurer des structures ouvertes pour permettre l’écoulement de l’eau en cas de forte pluie.1. Remise en production des chemins démantelés
* René Babin : Ce n’est pas possible de marcher 800m dans le chemin tel qu’il est actuellement et chargé avec des plants tout en demeurant dans les balises de santé sécurité de la CSST. Il faudrait que le reboisement se fasse au fur et à mesure que le démantèlement du chemin est fait.
* JF Desbiens demande si on pourrait considérer l’ensemencement. Selon René, il s’agit d’un bon secteur pour la germination (beaucoup de régénération naturelle).
* Gaston rappelle qu’il faut reboiser 250m de part et d’autre de la traverse et rendre impossible utilisation du chemin.
* Marianne indique qu’en amont des 800 derniers mètres, une bande carrossable d’une largeur de 3 m a été conservée afin de permettre l’exécution de travaux sylvicoles dans les années à venir.
* Mathieu indique qu’il est essentiel de maintenir l’objectif de referme le chemin et de le remettre en production. Il demeure indispensable que cela devienne inutilisable par les prédateurs, même si cela peut prendre quelques années. L’objectif de réduction km de chemin doit être respecté.
* René maintien que sans intervention sylvicole, on risque de se retrouver avec un peuplement de cerisier dans bien des cas. Il insiste sur le point qu’il est important de favoriser les peuplements de résineux.
* Marianne indique que la question de déterminer ce qui doit être favorisée entre la fermeture rapide d’un chemin vs le maintien des travaux sylvicoles permettant de s’assurer d’un peuplement en essence désiré a été soumise au Groupe de mise en œuvre du plan de rétablissement du caribou de la Gaspésie qui se penche sur la question.
* Yves demande s’il y a une différence entre fourche du haut et celle du bas. Les images auxquelles le comité a accès proviennent seulement du démantèlement de la fourche du haut, qui est mieux drainée et où on trouve moins de m.o.
* Martin n’a pas pu aller voir sur le terrain, mais l’opérateur n’a pas mentionné de différence. Le démantèlement s’est terminé le 5 septembre. Les résultats n’ont pas encore été comptabilisés, mais de façon préliminaire, il estime que 1 km de chemin prend environ 10 heures à refermer.
1. Débardage longue distance
* Pas de nouvelles pour l’instant. Matthew est en vacances.
1. Analyse préliminaire des possibilités d’application
* Martin indique que selon son analyse la traverse de 18pi serait très avantageuse : Il pense pouvoir en faire au moins 3 utilisations par an. Pour ce qui est de la traverse de 30pi, l’amortissement serait sur une trop longue période pour l’inciter à un achat : Il évalue qu’elle lui serait utile une fois tous les trois ans.
* Martin craint que la section du chemin où un passage de véhicule a été conservé ne se détériore rapidement. Malgré les digues de déviation et la pente vers l’extérieure, il anticipe que ce passage canalisera l’écoulement de l’eau.
1. Commentaires sur le matériel vidéo
* Yves : filmer le cours d’eau avant/après
* JF Desbiens : ajouter les commentaires et informations sur l’ensemble des vidéos et laisser ces commentaires un peu plus longtemps
 | Proposition : ensemencement la partie la plus distante et reboiser la portion du chemin accessible de façon sécuritaire par les reboiseurs et comparer les résultats des 2 méthodesMarianne s’assure auprès d’Antoine Richard que le GMO caribou creuse la réponse et en fasse part au comitéFaire le suivi avec FPInnovations | Marianne transmet cette réflexion au responsable des travaux sylvicolesAntoineMarianne |
| 1. **Retour sur la visite de terrain du 29 août**
 | Non discuté |   |  |
| 1. **État avancement grille décisionnelle**
 | Marianne présente la grille pour la planification des accès temporaires. Les points suivants sont discutés :* Il faut préciser que la présence d’un chemin ne veut pas dire qu’il est utilisable. Certains chemins ne sont pas conformes et ne pourront pas l’être, en raison du RADF, de pentes trop fortes, de courbes trop prononcés. Cet élément doit être clair.
* Minimalement, le dernier bout de chemin, même s’il est permanent, devrait être un chemin de classe 5 si possible.
* René : si on veut faire des accès temporaires de plus de 600 m, il faut envisager une remise en production au fur et à mesure du démantèlement. Pour s’assurer que cela soit possible, il faudrait envisager de permettre une période de reboisement plus longue afin de pouvoir arrimer la récolte et le reboisement.Lorsqu’on dépasse 300m, les reboiseurs doivent transporter des plants avant de commencer le reboisement.
* On ne peut pas « imposer »   de faire du débardage longue distance dans tous les cas : cette décision devrait être prise au cas par cas. Par exemple, ça dépend de la quantité de bois à sortir, de la capacité du sol, de la disponibilité des entrepreneurs (s’il y a du retard sur un chantier par exemple).
* Les sentiers de débardage devraient être reboisés. Même si ce ne sont pas des chemins, ils se régénèrent difficilement. Surtout si on fait plusieurs voyages, le sol minéral est exposé et la régénération s’installe difficilement et le feuillu est favorisé.
* Dans l’aire de fréquentation du caribou, minimalement, même si un passage est maintenu pour les travaux sylvicoles, il faudrait mentionner que le chemin sera démantelé à la fin des travaux. Dans ce cas, on ne peut pas faire de chemin temporaire au sens du RADF (durée maximale de 3 ans)
* Yves indique que très peu de chemins correspondront aux critères permettant de réaliser un chemin temporaire.

Beaucoup d’éléments sont encore à clarifier, et la grille est difficile à suivre. | Marianne met à jour la grille en tenant compte des commentairesMarianne transmettra une description des niveaux d’intensité des travaux sylvicoles (Extensif, de base et intensif) afin de clarifier Marianne préparera des cas concrets sur lesquels baser les réflexions du comité. À la prochaine rencontre, le comité travaillera à partir de blocs de coupe réels pour mettre en pratique les éléments proposés dans la grille | Marianne (prochaine rencontre du comité) |
| 1. **Suivi des projets du comité voirie forestière déposés au PADF et à déposer au FARR**
 | 1. Banc d’essai Ruisseau-Isabelle (traverse amovible, chemin temporaire et débardage longue distance)

Travaux de terrain effectués pas Temrex terminés le 5 septembre. La compilation des résultats reste à faire1. Banc d’essai Saint-Louis (fermeture d’ancien chemin)

Sera effectué en octobre1. Évolution des chemins

Le mandat pour les travaux terrain a été contracté à Yoland Laflamme inc. Antoine Richard est sur le terrain (14 septembre) pour le démarrage des travauxFARR : Achat de la traverse temporaire de 30piLe comité est favorable à une demande de subvention visant l’acquisition d’une traverse temporaire.Une lettre d’appui des utilisateurs potentiels et des membres du comité devrait être produite. La lettre pourrait contenir les éléments suivants : fréquence d’utilisation, économie anticipée, superficies remises en production, mise en œuvre d’une foresterie durable (chaque traverse de cours d’eau sauvée permet de diminuer l’impact sur l’habitat aquatique) | Marianne écrit une lettre d’appui des utilisateurs.Marianne écrit lettre d’appui des membres du comité.Suivi (ajout le 28 septembre) : l’achat de la traverse ne rencontre par les exigences du FARR. Toutefois, Rexforêt devrait faire l’acquisition de la traverse de 30pi par l’intermédiaire du budget des travaux sylvicoles |  |
| 1. **Proposition régionale sur l’avenir de nos vieux chemins problématiques**
 | Marianne présente sommairement le document* Martin : effectivement, on doit avoir un budget pour la fermeture. Si on ne ferme pas le vieux tronçon lorsqu’on en construit un répondant aux nouvelles normes, le vieux chemin sera toujours problématique et on ne fait le travail qu’à moitié

René : à partir du moment qu’on construit une voie de contournement, on devrait refermer le tronçon problématiqueGaston : actuellement, rien n’oblige la remise en production dans les règlements. Il faut bien définir ce qu’on entend par fermeture : abandon, démantèlement, remise en productionRené : remettre en production est favorable, avec des essences désiréesMartin : la stratégie à adopter peut dépendre de la situationMarianne : Les résultats du projet sur l’évolution des chemins devraient nous donner des pistes quant à la stratégie à adopter René : Oui, mais il faut garder en tête que nous faisons face à beaucoup de critiques en lien avec la perte de superficie forestièreRené : Il faut que ce soit clairement indiqué que nous avons besoin de fonds supplémentaires.Mathieu : Il faudrait demander une enveloppe pour fermer des vieux tronçons, adopter une stratégie plus globale des problématiques. Pas seulement le cas des voies de contournement.Martin : est-ce une bonne idée de se limiter au retrait des traverses. Dans le cas de Brébeuf, il n’y a aucun ponceau sur les 28 km de chemins. Les travaux de fermeture de vieux chemins sont plus longs à réaliser que les démantèlements de chemins temporaires. Il n’y a pas beaucoup de matériel à utiliser provenant de l’emprise. Il faut prévoir du transport de matériel.René : Dans certains cas, défaire le chemin seulement pourrait être suffisant, sans rétablir la pente naturelle.JF Desbiens : Il y a beaucoup de « considérant ». Il faut valider qu’ils sont tous indispensables. Certains pourraient être regroupés sous un même thème.Ronald souhaite que le document tienne sur 2 pages.Marianne : un des enjeux est d’évaluer un budget annuel pour les travaux de fermeture.Gaston suggère que si 1,6 millions est alloué à la construction, on peut évaluer qu’une somme équivalent à 5% ou 10 % de ce montant soit allouée à la fermeture. (Précision de Gaston suite à la rencontre du 31 octobre : il s’agit d’une piste hypothétique, qui n’est pas basée sur une évaluation réelle de la situation). | Marianne synthétisera la propositionElle évaluera la position la plus stratégique à adopter : viser le retrait des traverses ou une stratégie plus globale.Suivi (discussion avec Pierre et Antoine (25 septembre) : l’idée de viser les traverses seulement est stratégique dans la mesure où on peut envisager que le démantèlement et la remise en production des chemins pourrait être financés à même les budgets des travaux sylvicoles. Les travaux sylvicoles ont justement pour objectif de favoriser la remise en production. | Marianne (prochaine rencontre comité) |
| 1. **Avancement du formulaire commun pour la documentation des problématiques et du développement de formations**
 | Point reporté | s.o | s.o |
| 1. **Calendrier des activités jusqu’en décembre**
 | Point reporté |  |  |
| 1. **Prochaine rencontre**
 | Semaine du 23 ou du 30 octobre. (sauf le 1er) | Marianne envoie le doodle | Marianne 28 octobre |
| 1. **Fin de la rencontre**
 | 16h05 | s.o |  |

Préparé par Marianne Desrosiers

28 septembre 2017